REPUBLIQUE DU MALI Un Peuple – Un But – Une Foi

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DECISION N°2017-00 767/MSHP-SG

Portant affectation de personnel

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique,

Vu la Constitution;

Vu la Loi n°02-053 du 16 décembre 2002 portant Statut Général de Fonctionnaires :

Vu le Décret n° 05-164/PG-RM du 06 avril 2005 fixant les modalités d'application du Statut Général des Fonctionnaires ;

Vu le Décret n°99-346/P-RM du 03 novembre 1999 portant Statut Particulier des Fonctionnaires du cadre de la Santé Publique ;

Vu le Décret n° 2017-0320/P-RM du 11 avril 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n° 2013-4854/MSHP-SG du 31 décembre 2013 portant délégation de signature ;

Vu l'Arrêté n° 2017-1151 et 1172/MTFP-CNCFP du 07 et du 19 avril 2017 portant intégration dans la Fonction Publique d'Etat ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Les Techniciens Supérieurs de Santé stagiaires, spécialité (Biologie Médicale) dont les noms suivent, sont affectés ainsi qu'il suit :

Région de Kayes:

- M. Demba KOUYATE, n° Mle 0151.160-Y, célibataire, sans enfant ;
- M. Moussa SOUMANO, n° Mle 0151.162-A, célibataire, sans enfant

Centre Hospitalier Universitaire du Point-G:

- M. Ibrahima DIAWARA, n° Mle 0151.155-S, célibataire, sans enfant ;
- M. Alassane MALLE, n° Mle 0151.157-V, célibataire, sans enfant.

Centre Hospitalier Universitaire Gabriel TOURE:

- Mme Kadia SIMPARA, nº Mle 0151.159-X, mariée, 2 enfants :
- M. Adama SYLLA, n° Mle 0151.161-Z, marié, 1 enfant.

Hôpital du Mali:

- M. Lahssan WAERZAREN, n° MLe 0151.154-R, célibataire, sans enfant ;
- M. Ousmane DIABATE, n° Mle 0151.156-T, célibataire, sans enfant.

Centre National de Transfusion Sanguine :

- Mme Kadidia Koundou MAIGA, nº Mle 0151.158-W, mariée, 4 enfants :
- Mme Safiétou Mohamed Tayabou TOURE, n° Mle 0151.163-B, mariée, 3 enfants.

Article 2 : Au point de vue salaire, les intéressés sont pris en charge à compter de la date de prise de service.

